

Haut-Douro (Portugal)

No 1046

Identification

<i>Bien proposé</i>	Région viticole du Haut-Douro
<i>Lieu</i>	Région du Douro, Trás-os-Montes et Haut-Douro
<i>État Partie</i>	Portugal
<i>Date</i>	30 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Le Haut-Douro constitue un exemple unique illustrant la relation des hommes à un environnement naturel. Il s'agit d'une association monumentale du travail de l'homme et de la nature. Tout d'abord, le fleuve a creusé la montagne profondément pour y faire son lit. Puis les hommes se sont adaptés aux versants abrupts pour y cultiver la vigne. Utilisant les méthodes et les moyens acquis au cours des âges, ils ont scarifié la terre et construit des terrasses soutenues par des centaines de kilomètres de murs de pierres sèches. Avec une grande détermination et leur génie créateur, ils ont maîtrisé les contraintes physiques de l'environnement naturel et exploité les ressources offertes par le climat et la nature du sol. C'est ainsi que naquit une des plus anciennes régions viticoles du monde, qui produit un vin universellement apprécié : le « vin de Porto. »

Les justifications qui président à cette demande d'inscription et nous semblent les plus adaptées, sont les suivantes :

Éléments naturels : les vallées étroites, les pentes abruptes, la rareté de l'eau, les pluies peu abondantes ; la diversité de l'habitat naturel, la transition des influences atlantiques et méditerranéennes ; les récoltes de type méditerranéen : raisins, olives et amandes ; l'éphémère : couleurs, lumière, bruits, silence et odeurs.

Éléments Culturels : utilisation du sol : la structure du paysage, les vignes omniprésentes, les établissements humains, l'aménagement du sol par l'homme ou « anthroposol » ; les voies d'accès – le fleuve Douro et le chemin de fer - ; les particularités culturelles – les *quintas* et les *casais* - ; les structures religieuses et les murs de pierres.

La zone du bien proposé pour inscription est un territoire bien défini et précis qui premièrement est véritablement représentatif de la nature de la région du Douro et de ses trois sous-régions, de la plus atlantique à la plus méditerranéenne ; deuxièmement renferme la majorité des

éléments les plus significatifs, et troisièmement, est la partie la mieux préservée.

La valeur internationale exceptionnelle du Haut-Douro est corroborée par trois des six critères culturels :

Le Haut-Douro est le lieu d'importants échanges de valeurs humaines sur une période définie et dans le cadre d'une aire culturelle spécifique. Le bien est un paysage culturel vivant essentiellement évolutif, véritablement représentatif de la région du Douro. Il reflète des techniques spécifiques d'utilisation durable des sols – appartenant à la fois au présent et au passé – et regroupe un ensemble d'habitats naturels importants, typiques d'un environnement méditerranéen.

Critère ii

Le Haut-Douro est un exemple unique de paysage technologique qui illustre différentes étapes importantes de l'histoire humaine. Malgré une nature hostile à l'installation humaine, l'homme a su adapter les cultures méditerranéennes, en particulier la vigne, l'olive et l'amande, en terrasses aménagées sur les pentes rocheuses abruptes. L'évolution de méthodes employées à travers les siècles est clairement visible dans le paysage.

Critère iv

Le Haut-Douro est un exemple exceptionnel d'établissement humain et d'utilisation traditionnelle des sols devenus vulnérables sous l'effet de mutations irréversibles. Bien que sa nature géomorphologique et son climat n'invitent pas à l'installation de l'homme, la vigne – ainsi que l'olive, l'amande et d'autre fruit et céréales – ont soutenu une activité économique dynamique.

Critère v

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. Aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*, c'est aussi un *paysage culturel*.

Histoire et description

Histoire

Des découvertes archéologiques récentes ont révélé la présence de très anciens établissements humains dans les vallées plus abritées du Douro et ses affluents et dans les montagnes avoisinantes. Les nombreuses gravures rupestres paléolithiques découvertes dans l'extrême est de la région du Douro, entre les vallées des rivières Côa, Águeda et Douro représentent un ensemble culturel qui possède une valeur universelle exceptionnelle.

Près de Mirandela, des graines de *Vitis vinifera* ont été récemment découvertes sur le site archéologique datant du chalcolithique de Buraco da Pala, vieux de 3000 à 4000 ans. Toutefois, les traces les plus importantes de viticulture et de fabrication du vin datent de l'occupation romaine et en particulier de la fin de l'Empire d'Occident (IIIe et IVe siècles de notre ère). Au début de l'époque chrétienne, les

Romains redéfinirent l'utilisation des sols et restructurèrent les activités économiques dans toute la vallée du Douro. À partir du I^{er} siècle, ils introduisirent ou encouragèrent la viticulture, la culture des oliviers et des céréales (la « trilogie culturelle de l'agriculture méditerranéenne »), exploitèrent les nombreuses sources et les minerais et construisirent des ponts et des routes. Un des plus importants sanctuaires ruraux en Europe (Panóias, près de Vila Real) montre des traces de cultes religieux locaux, romains et orientaux.

Du début du Moyen Âge jusqu'à la période précédant la naissance du Portugal en tant que nation au XII^e siècle, la vallée du Douro fut dominée successivement par les Suèves (Ve siècle), les Wisigoths (VI^e siècle) et les Maures (VIII^e – XI^e siècles). L'ouverture de la région à une succession de cultures se chevauchant continuellement se reflète dans l'imaginaire collectif traditionnel. La victoire des Chrétiens sur les Maures dans la péninsule ibérique ne semble pas avoir interrompu l'ancienne tradition d'interpénétration des peuples et des cultures dans la vallée du Douro.

L'occupation de la vallée se poursuivit. La viticulture gagna du terrain pendant la période de l'installation et de l'expansion de plusieurs communautés religieuses dont l'importance pour l'économie fut spécialement remarquable à partir du milieu du XII^e siècle, à savoir les monastères cisterciens de Salzedas, São João de Tarouca et São Pedro das Águias. Ils investirent dans de grandes vignes plantées dans les meilleurs sites et créèrent de nombreuses et remarquables *quintas*. La fin du Moyen Âge connut une augmentation de la population, une expansion des activités agricoles et des échanges commerciaux, le développement des villes et des cités, en particulier les cités fortifiées comme Miranda et Porto. Les échanges commerciaux lointains fleurirent avec le transport fluvial des produits de la région vers la ville de Porto et les liaisons avec les grandes voies commerciales européennes. La demande croissante de vins forts pour alimenter la flotte entraîna une nouvelle extension des vignes de la région, en particulier dans les terroirs dont la renommée grandit rapidement pour la qualité de leurs vins.

À partir du XVI^e siècle, la fabrication de vins de qualité à des fins commerciales prit de plus en plus d'importance. La viticulture poursuivit son expansion tout au long du XVII^e siècle, accompagnée de progrès techniques pour la production de vins et une participation accrue sur les marchés européens pour le vin. La première référence au « vin de Porto » dans un document d'expédition pour la Hollande date de 1675. Cette période marque le début d'un commerce florissant à destination de l'Angleterre qui bénéficia largement des guerres entre la France et la Grande-Bretagne. Le Porto devint rapidement le premier vin sur le marché britannique, dépassant le vin de France, d'Espagne et d'Italie. Le Traité de Methuen signé en 1703 entre le Portugal et l'Angleterre consacrait le commerce du Porto en accordant des droits préférentiels aux vins portugais. Durant le XVIII^e siècle, la dépendance de la vente de vins alcoolisés du Douro à l'égard du marché britannique se traduisit par l'adaptation du produit au goût de ce marché et en même temps par un accroissement rapide du nombre de négociants en vins britanniques. La *British Factory House* fut fondée à Porto en 1727.

Des conflits naquirent entre ces intérêts commerciaux et les viticulteurs du Douro. Ces derniers furent contraints d'accepter des prix toujours plus bas en même temps qu'une demande pour des vins toujours plus sucrés, plus forts et plus sombres avec un degré d'alcool toujours plus élevé. L'État entreprit donc de réglementer la production et le commerce de ce produit économique vital, initialement avec la création, par Charte royale, le 10 septembre 1756, de la *Companhia Geral da Agricultura das Vinhas do Haut-Douro*. La région de production fut officiellement délimitée. Le périmètre englobant les vignes fut précisément délimité par 335 grandes bornes de granite, rectangulaires, plates ou semi-circulaires. L'inscription *FEITORIA* et la date de la mise en place (habituellement 1758, parfois 1761), furent gravés sur le côté orienté vers la route.

Ce premier bornage traduit les premières manifestations de pratiques indéniablement modernes. Il implique l'établissement d'un inventaire et la classification des vignes et de leurs vins selon la complexité de la région. Ce fut le début d'une institutionnalisation destinée à contrôler et certifier le produit, et l'élaboration d'un vaste cadre juridique.

Le premier bornage engloba la zone traditionnelle de production viticole, essentiellement le cours inférieur du Corgo. Ce n'est qu'entre 1788 et 1792 que les vignobles s'étendirent au Haut-Douro. La poussée des vignobles commerciaux à l'est des gorges ne se produisit toutefois qu'après les vagues d'épidémies qui attaquèrent les vignobles (en particulier les attaques de l'oïdium en 1852 et du phylloxéra en 1863) qui dévastèrent les vignes des régions viticoles traditionnelles. Le relâchement du contrôle sur la production et le commerce (1865–1907) et la construction de la ligne de chemin de fer du Douro (1873–1887) encouragèrent cette expansion. Lorsque, en 1907, l'État entreprit une profonde révision de la législation qui réglementait le secteur viticole, la nouvelle délimitation couvrit la totalité de la zone occupée par les vignes, y compris le Haut-Douro, jusqu'à la frontière espagnole.

En 1876, les fermiers du Douro commencèrent à récupérer les vignobles qui avaient été atteints par le phylloxéra. Comme partout en Europe, la solution ne fut trouvée qu'avec l'introduction de ceps américains sur lesquels furent greffés des variétés locales. Le retour à la production du vignoble du Douro et l'introduction de nouvelles techniques de plantation et de soins de la vigne eurent des conséquences importantes sur le paysage, avec la construction de plus grands *socalcos*, de murs plus hauts et plus géométriques, très différents des anciennes terrasses aux murs plus bas et plus tortueux d'avant le phylloxéra.

Tout au long du XX^e siècle, la région délimitée du Douro avait connu plusieurs modèles de réglementation. Le comité interprofessionnel de la région délimitée du Douro (CIRDD) a été institué en 1995. Le mécanisme principal de réglementation de la production repose toujours sur le système de distribution du *benefício*, selon lequel la quantité de moût autorisée pour fabriquer le vin de Porto est attribuée en fonction des caractéristiques et de la qualité des différents vins. La mécanisation a été introduite de manière quelque peu hésitante dans les années 1970 pour aider quelques-unes des tâches les plus dures telles que la scarification de la terre, ce qui permit aussi de mettre en

culture de nouvelles zones sur des terrains en forte pente selon des techniques nouvelles de « plantation verticale » qui n'exigent plus la construction de murs pour soutenir les terrasses. L'impact esthétique de ces nouveaux vignobles sur le paysage est variable, mais la viticulture de montagne du Douro continue de se faire presque exclusivement manuellement. La nature rocheuse du terrain, les versants abrupts et les terrasses existantes sont extrêmement difficiles à adapter à l'utilisation des machines, ce qui n'empêche pas le produit, le vin de Porto, d'être élaboré dans des établissements viticoles modernes totalement mécanisés.

Description

Protégé des forts vents de l'Atlantique par les montagnes de Marão et de Montemuro, le bien proposé pour inscription est situé dans le nord-est du Portugal, entre Barqueiros et Mazouco, sur la frontière espagnole. Le climat méditerranéen dans ce paysage de schiste et de collines abruptes loin de la mer ajoute une saveur unique au sentiment qu'il existe un *genius loci*. On dit ici : « Neuf mois d'hiver et trois mois d'enfer ».

Les terrasses, en se fondant à l'infini dans les courbes du paysage, donnent au bien un caractère unique. Vu d'en haut, les vignobles ressemblent à des multitudes de pyramides aztèques.

Le Douro et ses principaux affluents - Varosa, Corgo, Távora, Torto et Pinhão - constituent la structure du bien proposé, lui-même défini par une succession de lignes de partage des eaux. Les eaux du Douro sont retenues et sa vallée dans les limites du bien compte un long réservoir de 100 à 200 m de large. Bien que le barrage apporte un changement important par rapport à la situation écologique et esthétique antérieure, la partie inondée de la vallée n'était ni habitée ni cultivée. Les limites correspondent à des caractéristiques naturelles du paysage – cours d'eau, corniches et chaîne de montagne, routes et chemins.

La zone du bien proposé est composée de :

La région viticole du Haut-Douro	24 600 ha
La zone tampon	225 400 ha
La région délimitée du Douro	250 000 ha

Le paysage de la région délimitée du Douro est formé de collines abruptes, de vallées encaissées et de hauts plateaux s'étendant au-dessus de 400 m. Le fond de la vallée du Douro est actuellement rempli des eaux du barrage. Les pentes sont de plus 15 %, en particulier les versants du cours inférieur et du cours supérieur du Corgo. Le sol étant quasi-inexistant, des murs furent construits pour retenir la terre rapportée sur les pentes abruptes. Façonné de la main de l'homme qui cassa la roche, le sol est appelé « anthroposol ».

La principale caractéristique du paysage est évidemment le vignoble en terrasse qui s'étend sur toute la région. Au cours des siècles, les terrasses ajoutées les unes aux autres ont été construites selon des techniques différentes. Les *socalcos*, les terrasses les plus anciennes, utilisées avant le phylloxéra (avant 1860), étroites et irrégulières, soutenues par des murs de pierres schisteuses, sur lesquelles étaient

plantés un ou deux rangs de vignes, étaient régulièrement défaits et remontés.

Les longs alignements de terrasses régulières datent essentiellement de la fin du XIXe siècle, lorsque les vignobles du Douro ont été reconstruits après l'attaque du phylloxéra. Les nouvelles terrasses ont changé le paysage, non seulement à cause des grands murs qui ont été construits, mais aussi parce qu'elles étaient plus larges et légèrement en pente pour assurer un meilleur ensoleillement. De plus, ces terrasses ont été plantées d'un plus grand nombre de rangs de vignes, plus espacés afin de favoriser l'utilisation des charrues tractées par des mules. La grande majorité des centaines de kilomètres de murs qui couvrent les rives du Douro datent de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Sur le cours inférieur et le cours supérieur du Corgo, de nombreuses vignes en terrasses ont été plantées après le phylloxéra et représentent jusqu'à 50% de la superficie viticole dans chaque commune. La transformation de l'environnement naturel, la préparation de la terre et la restructuration des versants des collines ont demandé une main d'œuvre importante venant de l'extérieur.

Les techniques de construction des terrasses les plus récentes, les *patamares* et les plantations verticales qui ont commencé dans les années 1970, ont profondément modifié l'apparence de ce paysage construit. De longues parcelles de terre, légèrement en pente, plantées de deux rangs de vignes, ont été disposées de manière à faciliter la mécanisation du travail. On continue d'essayer de nouveaux systèmes afin de trouver des solutions de rechange aux *patamares* et de minimiser l'impact des nouvelles méthodes sur le paysage. Parmi les vignes, il reste des zones qui sont demeurées intactes depuis l'attaque du phylloxéra, des *socalcos* abandonnés, que l'on appelle les *mortórios*. Ils sont recouverts de végétation ou plantés d'oliviers. De plus importantes oliveraies ont été plantées sur le pourtour des vignes. Dans le cours supérieur du Douro, les cultures des oliviers et des amandiers dominent bien qu'elles soient progressivement remplacées par des vignes. Les rives basses du Douro et des cours d'eau dans les collines sont plantées d'orangeriaies parfois entourées de murs. Sur les hauteurs, au-delà de l'altitude à laquelle les vignes peuvent pousser, la terre est couverte de broussailles et de taillis et, ici et là, de boqueteaux d'arbres. Il reste quelques forêts sur les crêtes et les rochers escarpés.

Pendant les longs étés chauds et secs, l'eau était collectée dans des bassins souterrains sur les collines ou même parmi les vignes. De là, elle était canalisée dans des gouttières de pierre vers des citernes, habituellement faites de granite, réparties dans les *quintas*. À l'inverse, durant l'hiver très pluvieux, l'eau dévale les collines à torrent. Des conduites souterraines et des tuyaux d'écoulement ou de drainage raccordés en haut des murs de retenues tentent d'empêcher la destruction des *socalcos*.

Des moulins étaient installés sur les cours d'eau, mais les villages sont peu nombreux dans ces lieux tourmentés par la maladie. Au-dessus, des villages aux murs blancs, d'origine médiévale, et des *casais* sont installés habituellement dans les vallées, à mi-hauteur des collines. Autour d'une église paroissiale du XVIIIe siècle, souvent imposante, des rangées de maisons ouvrant directement sur la rue forment un réseau de ruelles tortueuses comportant

des exemples remarquables d'architecture vernaculaire, dont le charme est parfois dénaturé par des bâtiments récents inappropriés. Les *quintas* du Douro sont des éléments importants du paysage, facilement reconnaissable aux différents corps de ferme et bâtiments viticoles groupés autour de la maison principale. Bien qu'elles soient réparties dans toute la région, elles sont notablement nombreuses dans les cours supérieurs du Corgo et du Douro.

Le bien proposé ne comporte aucune église ni aucun sanctuaire d'importance particulière, bien que le paysage soit parsemé de petites chapelles blotties en haut des collines ou à côté des manoirs. Quelques chapelles et sanctuaires ont été construits à l'emplacement d'anciens établissements, la plupart du temps des forts érigés au sommet de collines. Le folklore du Douro est un ensemble de contes et légendes d'origines mixtes, celte, arabe et chrétienne.

Gestion et protection

Statut juridique

Le paysage culturel du Haut-Douro est la propriété de tous. Les divers éléments qui le composent sont toutefois généralement détenus par des particuliers en grand nombre, pour la plupart résidant sur place. Aujourd'hui, 48 000 ha sont plantés de vignes sur plus de 100 000 parcelles ainsi que des dizaines de milliers d'hectares d'oliveraies et d'autres cultures.

La région ne bénéficie d'aucune protection juridique particulière, car la jurisprudence portugaise ne fait pas mention de paysages culturels. Les instruments qui gouvernent l'utilisation des sols et la protection des paysages sont les plans directeurs municipaux, créés par le décret-loi de 1990 No 69. Tous les plans des municipalités incluses dans la région délimitée du Douro sont en vigueur. Ces plans comportent trois chapitres principaux : la cartographie générale, la carte des restrictions mise à jour et les réglementations. Il revient au plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro d'intégrer les différents Plans.

Gestion

Les actions de gestion dans la région délimitée du Douro se sont rapidement multipliées ces dernières années avec la prise de conscience du fait que des pressions accrues exigeaient une gestion active afin de préserver le paysage et surtout de sauvegarder sa fonction de région viticole. La réglementation actuelle de la région, affiné au cours des siècles, est centrée sur la réglementation, l'octroi d'autorisation et le contrôle de la plantation et de la culture des vignobles. Le processus de réglementation progressive du contrôle local et de la gestion des sols a culminé avec l'approbation, dans les années 1990, des plans directeurs municipaux. Ceux-ci sont centralisés et constituent des instruments uniformes de réglementation et de gestion de l'utilisation et de l'occupation des sols dans le comté.

Les éléments-clés sont :

- Le plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro (PIOT), orienté vers la conservation et l'amélioration du paysage culturel vivant évolutif ;

- Le Bureau du Haut-Douro, composé d'un personnel d'assistance à la gestion technique qui agit en coopération étroite avec une association pour la promotion du Patrimoine mondial du Haut-Douro ;
- L'association pour la promotion du Patrimoine mondial du Haut-Douro, organisation chargée d'encourager les entités publiques et privées intéressées et/ou impliquées dans la propriété de biens, la préservation, la sauvegarde, l'amélioration et la promotion du Haut-Douro.

La responsabilité de la gestion du territoire et de la gestion et de la protection des biens territoriaux et des infrastructures locales revient aux municipalités. Le bien proposé couvre treize municipalités, plus huit autres qui se trouvent dans la zone tampon. La responsabilité de la gestion des vignes et de toutes les terres agricoles et forestières revient à leurs propriétaires.

Lorsqu'il sera créé, le Bureau du Haut-Douro entreprendra de sauvegarder et de protéger le paysage en coordonnant l'assistance à la gestion technique au niveau local, en collaboration directe avec les municipalités et l'association pour la promotion du Patrimoine mondial du Haut-Douro.

Plusieurs plans basés sur des directives de l'Union européenne concernent actuellement le paysage du Haut-Douro. Les huit communes de la zone tampon possèdent chacune leur plan directeur municipal et plusieurs plans d'urbanisme pour les chefs lieux. De plus, il existe trois plans principaux, actuellement en phase ultime de préparation : le plan pour le réservoir de Carrapateiro, le plan pour le réservoir de Bagaúste et le plan pour le bassin du fleuve Douro. Le plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro devrait être prêt d'ici la fin de l'année 2001.

Les sources de financement proviennent de l'Europe, de l'État portugais et de la région du Douro. Il est prévu que lorsque les programmes en cours auront été achevés, des financements similaires permettront la poursuite de programmes du même type. Le programme PRODOURO (1996-1999) par exemple se poursuivra de 2000 à 2006 dans le cadre du troisième programme cadre de soutien communautaire. De même, la partie consacrée au tourisme du Programme Economique Opérationnel, permettra sans doute de renforcer la place du Douro en tant que destination touristique.

Le processus engagé par la proposition d'inscription du Haut-Douro sur la Liste du patrimoine mondial a stimulé l'intérêt pour le développement de structures d'accueil touristique. Cette démarche aboutira probablement à la création d'un programme structurel intégré pour le tourisme régional dans le Haut-Douro qui offrira une structure de soutien à de nombreux projets publics et privés pour le développement du tourisme dans la région dans les prochaines années. Certains de ces projets sont déjà réalisés, par exemple la route des vins de Porto, les routes du Moyen Âge, les routes romanes, les trains historiques du Douro, entre autres. Bien qu'important, l'afflux des visiteurs dans la région est atténué par la taille du bien et n'a créé, d'après le dossier de proposition, aucun problème majeur (à l'exception d'au moins quatre cas répertoriés et d'autres, comme ailleurs, implicites). Néanmoins, il n'existe pas de discussion sérieuse sur la nature prévisible

d'un tourisme en expansion ou de son impact à long terme sur le caractère de la région et sur ses besoins en gestion.

Le Haut-Douro offre déjà quelques services aux visiteurs, tels que les bureaux de tourisme municipaux. Il est toutefois essentiels que le programme de gestion du paysage de la région viticole du Haut-Douro traite la question de la création d'un réseau qui intègre tous les services touristiques. Du point de vue de l'industrie du tourisme, le Douro a progressivement acquis une renommée nationale et internationale en tant que nouvelle destination, et le nombre de visiteurs augmente constamment, de 10 à 20 % par an. Les croisières sur le Douro, par exemple, attirent 100 000 personnes par an ; le palais Mateus attire 40 000 visiteurs par an; le Festival de Notre-Dame du Remède à Lamego, attire 10 000 visiteurs. Des promoteurs locaux ont augmenté le nombre de lits dans les hôtels, en particulier dans la catégorie supérieure. Les structures hôtelières existantes pourraient assurer un plus grand nombre de nuitées à condition que le tourisme soit promu tout au long de l'année.

Le programme de gestion du paysage de la région viticole du Haut-Douro vise essentiellement à améliorer le paysage et son patrimoine, réduire toutes les nuisances affectant le paysage et augmenter la qualité de l'environnement et le niveau de vie dans la région. Les programmes doivent s'attacher à améliorer les caractéristiques du paysage, par exemple les murs et les terrasses, étudier le patrimoine, encourager les activités rurales et artisanales, améliorer l'accueil des visiteurs, l'organisation de festivals et des foires paysannes. Sous la rubrique « recherche et développement, éducation, formation et assistance », il convient de dispenser localement une formation sur l'interprétation et la connaissance des paysages. Le plan entraîne aussi la mise en application par le Bureau du Haut-Douro de politiques de gestion et de conservation plus spécifiques, y compris de suivi.

Le plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro formulera une série de mesures adaptées afin de suivre l'état de conservation du paysage. Parmi les principaux indicateurs, les plus importants sont ceux qui tiennent compte de l'état de conservation des murs, les méthodes de création de nouveaux vignobles, la planification associée d'autres cultures, les arbres utilisés en bordure des propriétés avec les vignes verticales, l'élimination ou la réduction des intrusions dans le paysage et l'établissement d'un état du patrimoine vernaculaire et de sa conservation.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation en tant que « concept du patrimoine » a été mise en application dans cette zone depuis peu. La viticulture dominant toutes les autres activités, ce sont les besoins fonctionnels qui orientent les actions de maintenance. En conséquence, l'état de conservation du Haut-Douro, en particulier celui de la majorité des murs de soutènement des terrasses, est remarquablement bon et très supérieur à celui de la zone tampon. Là, bien qu'une grande partie de la terre soit exploitée en vignes dans des *quintas* et des *casais* et qu'il existe un patrimoine

vernaculaire considérable, les établissements ont souffert et perdu beaucoup de leur caractère d'origine.

Authenticité et intégrité

Le paysage culturel du Haut-Douro est un exemple éminent de la relation unique de l'homme à son environnement naturel. Il se définit par une gestion sage de ressources limitées en eau et en terre sur des pentes très abruptes. C'est le résultat d'une observation constante et perspicace, d'essais persévérants et d'une profonde connaissance des moyens d'adaptation de la viticulture à des conditions extrêmes et défavorables. Le paysage exprime le courage et la détermination des habitants, leur dévouement et leur génie créatif au service des cycles de l'eau et des matériaux et leur attachement passionné à la vigne. Dans le paysage, la présence simultanée de différents modes de conduite et de soins de la vigne est un exemple extraordinaire de l'aptitude de l'homme à maîtriser les contraintes physiques, ici la création du sol et la construction d'un immense ensemble de *socalcos* soutenus par leurs murs. Le paysage résulte du travail d'une multitude d'artistes anonymes qui ont créé une œuvre collective que l'on peut qualifier de *land art*.

Ce paysage est néanmoins un ensemble en constante évolution, avec de nouvelles formes de terrasses traduisant le recours à de nouvelles technologies. Le paysage est une mosaïque de cultures, de plantations, de cours d'eau, d'établissements et de bâtiments agricoles disposés en *quintas* (grandes propriétés) ou *casais* (petites fermes). Aujourd'hui, celles-ci assument un rôle social actif dans le paysage, et la poursuite d'une économie durable et prospère. L'identification populaire avec la région est renforcée par l'harmonie qui existe entre la région telle qu'elle se présente actuellement et ses limites d'origine.

La région viticole du Haut-Douro a toujours eu une signification différente selon les groupes d'intérêt. Il est certain qu'elle a une signification différente pour le viticulteur qui vit au milieu de ses vignes, qui sont à la fois son seul horizon depuis qu'il est né et sa seule ressource de revenu, et pour l'homme de la montagne qui se souvient des jours heureux où la *roga* coulait joyeusement dans les collines jusqu'à *Terra Quente* et où il passait quelques semaines à faire les vendanges. Le Douro appartient aussi aux petits commerçants et aux intermédiaires de la région, aux propriétaires des *quintas* – portugais et étrangers – qui vivent ici à différentes périodes de l'année, aux négociants en vin sur le Douro et à Vila Nova de Gaia et à tous les gens au Portugal et dans le monde qui ont appris à célébrer chaque grand moment de leur vie ou de la destinée des nations avec un verre de vin de Porto.

Le paysage façonné par l'homme qui revêt tant de significations présente des vues impressionnantes et les rouages complexes de son fonctionnement toujours actuel. Le Haut-Douro possède une valeur universelle exceptionnelle à la fois en tant que construction monumentale dans un environnement exigeant et en tant que site de production unique d'un produit exceptionnel. L'état général de ce paysage historique et sa conservation sont satisfaisants. Il y a eu quelques modifications, mais elles ne semblent pas porter atteinte à l'intégrité du paysage. Quelques terrasses ont beaucoup souffert de pluies torrentielles à la fin du mois de janvier 2001, et un

effort spécial sera nécessaire pour restaurer une partie des vignes.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en février 2001. L'ICOMOS a également consulté le comité scientifique international ICOMOS-IFLA sur les jardins historiques et les paysages culturels.

Caractéristiques

Le paysage offre des panoramas impressionnants entièrement reconstruits par l'homme. C'est le témoignage des efforts gigantesques déployés par de nombreuses générations de vignerons presque anonymes pour maîtriser les contraintes physiques d'un environnement naturel afin de créer les conditions favorables à la production de vins (et d'autres récoltes) dont la qualité et les caractéristiques originales sont saluées dans le monde entier depuis le XVII^e siècle. La spécialisation dans l'élaboration de vins de qualité et l'assimilation ancienne des vins du Douro dans les circuits internationaux a exposé la vallée du Douro à un système de relations cosmopolites.

Les vins du Douro, en particulier le vin de Porto, représentent une création culturelle collective. Depuis des générations, les habitants du Haut-Douro développent des techniques viticoles et d'élaboration des vins, dont beaucoup ont été introduites à l'époque romaine et ont été perfectionnées au Moyen Âge par les communautés religieuses. À partir du Moyen Âge, la vallée du Douro a attiré un grand nombre d'ouvriers de l'extérieur et c'est en grande partie leur monument. Le rôle de la vallée du Douro à la fois comme lieu de destination et lieu de passage des gens et des cultures se poursuit aujourd'hui, transmis dans les coutumes et les traditions orales de ses habitants.

Analyse comparative

La région délimitée du Douro est une des plus anciennes de toutes les régions viticoles du monde. C'est le premier modèle institutionnel constitué pour organiser et contrôler une région viticole. Au contraire de ce qui se passa à la suite des premières démarcations d'autres régions viticoles (Chianti 1716, Tokay 1737), la démarcation du Haut-Douro s'accompagna de mécanismes de contrôle de la qualité du produit soutenus par un cadre juridique et un système de classification et de définition des vins. Par bien des aspects, la législation portant sur l'élaboration des vins de cette région a ouvert la voie aux législations modernes adoptées depuis lors par de nombreux pays producteurs de vins.

Toutes les grandes régions de montagnes productrices de vins dans le monde, y compris la région délimitée du Douro, sont membres du *Centre de Recherches pour la Viticulture de Montagne et/ou en Forte Pente* (CERVIM). Par comparaisons avec ces régions, le Haut-Douro est la plus grande, la plus historique, la plus continue et celle qui possède la plus grande variété biologique de vignes qui ont été perfectionnées sur place.

De tous les vignobles historiques de montagne en Europe, celui du Haut-Douro, avec ses 36 000 ha de vignes plantées sur les versants abrupts des collines, est l'exemple le plus important de ce type de viticulture. Il représente environ 18% de tous les vignobles de montagne d'Europe enregistrés au CERVIM.

Les autres régions viticoles déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial - Cinque Terre (Italie), Saint-Émilion (France) et la Wachau en Autriche - sont toutes des paysages culturels. Les prochaines inscriptions concernent vraisemblablement la Région du vin de Pico aux Açores (Portugal) et le Vignoble Champenois (France).

Les *socalcos*, les terrasses d'origine créées pour la plantation des vignes sont une particularité du Haut-Douro. Ce type de construction est purement fonctionnel, mais le paysage qui en résulte, comme aux Cinque Terre, est l'expression des siècles de labeur passés à transformer un sol rocheux couvert de taillis inhospitaliers en une région viticole fertile.

Toutes les régions viticoles du CERVIM – le Haut-Douro tout particulièrement – partagent les mêmes pratiques d'élaboration des vins de qualité, enracinées depuis l'époque romaine et que traduit bien le dicton : « Bacchus aime les versants abrupts ». La vallée du Douro est universellement connue puisqu'elle est la source de l'un des meilleurs vins fortifiés du monde, le vin de Porto.

Cependant, alors que la production du vin contribue largement à l'économie nationale et régionale, paradoxalement, la région des vignobles ne bénéficie que d'un quart de la valeur ajoutée de ce produit. Cela, à l'inverse de la majorité des autres régions de vignobles, explique l'extrême opposition entre l'opulence du paysage et la modestie des édifices.

En tant que paysage agricole, le Haut-Douro présente une manière unique d'optimiser les conditions naturelles : les ressources en eau, très précieuses, sont très étroitement contrôlées afin d'assurer la récolte. En ce sens, il est comparable à un autre paysage appartenant déjà au patrimoine mondial, à savoir les rizières en terrasses de Banaue aux Philippines, un chef-d'œuvre de l'hydrologie de montagne qui a produit un paysage exceptionnel.

Commentaires et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS considère que le Haut-Douro ne montre pas particulièrement un « échange important de valeurs humaines » (critère ii). Le critère iii est bien plus approprié, car le Haut-Douro offre réellement un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle vivante. S'il est sans aucun doute un exemple exceptionnel d'un type de paysage, il n'illustre pas particulièrement bien « les étapes importantes de l'histoire humaine » (critère iv) parce que, malgré la longueur de l'histoire qui s'est déroulée dans cette zone, une bonne partie du paysage visible actuellement date de la fin du XIX^e et du XX^e siècle. Par ailleurs, le Haut-Douro pourrait encore satisfaire au critère iv si la phrase « paysage technologique » était incluse dans le libellé du critère, car cela correspond exactement à ce qu'il est, à savoir un paysage reflétant des réponses aux changements technologiques dans le contexte d'une relation évolutive entre l'homme et les éléments

naturels. L'ICOMOS recommande par conséquent que la proposition d'inscription soit considérée au titre des critères iii, iv et v, comme celle de Saint-Émilion qui lui est très comparable.

L'ICOMOS apprécie l'attrait que représente le développement du tourisme en tant que phénomène relativement nouveau dans la région et encouragerait les autorités dans cette action tout en les informant et en les sensibilisant aux conséquences qui peuvent en découler. Il est en effet décisif d'assimiler des notions telles que la planification et les « mesures appropriées » en termes d'échelles, de conception, de matériaux pour les diverses infrastructures hôtelières et touristiques considérées comme nécessaires qui doivent être intégrées au paysage spectaculaire et fragile de cette proposition. Comme cela s'est produit pour beaucoup d'autres régions, en plus de la laideur, le tourisme peut apporter d'autres risques, comme l'érosion du tissu social, phénomène très inquiétant pour un paysage culturel tel que celui-ci qui, pour rester vivant, requiert un grand nombre d'habitants possédant le savoir-faire et totalement dévoués à leur œuvre. Faute de comprendre pleinement les conséquences du tourisme sur une région pauvre et profondément rurale et en l'absence d'une gestion saine et intelligente des aspects sociologiques et esthétiques du paysage, l'expérience montre que cette région pourrait être fortement compromise dans les 25 ans à venir. La gestion de sauvetage amorcée en réponse au processus de dégradation est reconnue dans la proposition d'inscription. Il est crucial qu'en cas d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial l'alourdissement des pressions qui risque de se produire puisse être immédiatement pris en charge localement.

Il n'est nulle part fait mention d'un quelconque plan de gestion spécifique à la zone dans la proposition d'inscription. Toutefois, la mission d'expertise de l'ICOMOS a constaté qu'il en existe un en préparation. L'ICOMOS recommandait que celui-ci traite les questions de contrôle du développement dans la zone tampon et du maintien des caractéristiques de l'infrastructure du paysage, en particulier les routes locales, étroites et pavées, l'architecture vernaculaire et, surtout, la capacité d'entretenir et de reconstruire les revêtement en pierre des terrasses. Jusqu'à présent, les changements dans les techniques viticoles, y compris les plantations dans les champs dans le sens de la hauteur plutôt qu'en longeant les contours, n'ont pas affecté le paysage ; ils ont ajouté à la profondeur temporelle et à la diversité visuelle. Il est essentiel que les développements futurs de ce « paysage évolutif », par exemple en réponse aux changements techniques, se produisent sur le même mode.

À sa réunion de juin 2001, le Bureau a recommandé que cette proposition d'inscription soit renvoyée à l'État partie pour permettre à l'ICOMOS d'étudier le plan de gestion intégré reçu récemment. Cette étude a été réalisée et l'ICOMOS est très impressionné par le soin qui a présidé à sa préparation, et qui prend en considération tous les points soulevés ci-dessus. Le Plan pour le Haut-Douro, qui ressemble beaucoup à celui du Parc national de la vallée de Côa, établit des mécanismes réglementaires pour les municipalités concernées et coordonne leurs plans locaux spécifiques. Il comprend également un programme d'action bien conçu et un plan financier.

Il manque toutefois un élément. Le plan s'applique uniquement à la zone centrale proposée pour inscription et n'offre aucune disposition pour la protection et la gestion de la zone tampon. Bien que l'ICOMOS ne souhaite pas faire de ce point une raison pour recommander que cette proposition d'inscription soit différée, il suggère que le Comité demande à l'État partie de fournir un rapport sur la situation pour sa réunion de 2003, informant sur la mise en œuvre du plan et son efficacité, et présentant également en détail les mesures appliquées dans la zone tampon.

Brève description

La région viticole du Haut-Douro produit un vin de renommée mondiale, le Porto, un vin de qualité, défini et réglementé depuis 1756. Centrée sur la vallée du Douro, à présent inondée, la topographie de la région se caractérise par des vignobles plantés en terrasses de différentes configurations. La plupart datent d'après l'attaque du phylloxéra, au milieu du XIX^e siècle, mais certaines sont plus anciennes – la viticulture est pratiquée dans la région depuis au moins l'époque romaine – et celles qui furent ajoutées au XX^e siècle portent des nouveaux types de vignes et répondent aux évolutions technologiques et au besoin constant de contrôler l'eau et prévenir l'érosion. Il résulte de ces ouvrages un paysage impressionnant, toujours exploité avec profit selon des techniques traditionnelles par des propriétaires respectueux des traditions.

Déclaration de valeur

Le Haut-Douro produit du vin depuis quelque deux mille ans et, depuis le XVIII^e siècle, son principal produit, le vin de Porto, est célèbre dans le monde entier pour ses qualités. Cette longue tradition a produit un paysage culturel d'une beauté exceptionnelle qui est en même temps le reflet de son évolution technologique, sociale et économique.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères iii, iv et v** :

Critère iii La région du Haut-Douro produit du vin depuis bientôt 2000 ans et son paysage a été façonné par les activités humaines.

Critère iv Les composants du paysage du Haut-Douro illustrent toute la palette des activités associées à la viticulture – terrasses, *quintas* (complexes agricoles d'élevage viticole), villages, chapelles et routes.

Critère v Le paysage culturel du Haut-Douro est un exemple exceptionnel de région viticole européenne traditionnelle, reflet de l'évolution de cette activité humaine au fil du temps.

Il est suggéré que le Comité demande à l'État partie de fournir un rapport sur la situation pour sa réunion de 2003, informant sur la mise en œuvre du plan et son efficacité, et présentant également en détail les mesures appliquées dans la zone tampon.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit **renvoyée** à l'État partie pour permettre à l'ICOMOS d'étudier le plan de gestion intégré reçu récemment de la région viticole du Haut-Douro.

ICOMOS, novembre 2001